



Rapport du Conseil Terravin sur l'exercice 2024

OFFICE DE
LA MARQUE
DE QUALITÉ
TERRAVIN

ROUTE DU LAC 2
1094 PAUDEX

CASE POSTALE 1215
1001 LAUSANNE

TÉL. 058 796 33 67

TERRAVIN.SWISS
INFO@TERRAVIN.SWISS

N° TVA
CHE:104.155.145

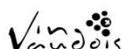
Sommaire

1. Message du président
2. But
3. Conseil
4. Consommation de vin
5. Vente de vignettes
6. Part des vins labellisés
7. Statistiques générales
8. Sélection pour l'obtention des mentions Premiers grands crus et Marque Escargot
9. Activités dans les écoles hôtelières
10. Déménagement
11. Nouveau logo



VAUDE
TERRE D'INSPIRATION

Powered by
SWISSWINE



1. Message du président :

Grâce à un millésime 2023 d'excellente facture, tant en qualité qu'en volume, nous imaginions que 2024 rimerait avec la reprise de nos ventes de macarons, recette principale de nos revenus annuels. Notre travail pour convaincre nos principaux acteurs (les grandes caves) a nécessité et nécessitera encore de grands efforts. La stagnation de nos ventes de macarons à un bas niveau oblige votre Conseil à adapter les charges, avec pour conséquence une réduction de l'activité promotionnelle en 2024, mais aussi en 2025. Nous avons également dû organiser le déménagement de notre logistique au début de l'année 2024.

Votre Conseil s'est réuni à cinq reprises. Il a accueilli un nouveau membre en la personne de Marc Vicari. A côté des activités normales de dégustations et de promotions, votre Conseil s'est attelé à la modernisation de notre identité visuelle.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres du Conseil, du secrétariat, de la logistique et du collège des dégustateurs pour l'excellent travail fourni.

Pierre Monachon
Président

2. But :

L'Office de la marque de garantie *Terravin* a pour but de certifier au consommateur la qualité et l'authenticité des vins vaudois d'appellation d'origine et de faire connaître, par une promotion appropriée, les vins bénéficiant de ce label.

3. Conseil :

Présidence : Pierre Monachon

Membres : Richard Aguet, Patrick Ansermoz, Jean-Pierre Cavin, Philippe Corthay, Jacques Gex, Laurent Martin, Pierrick Suter, Marc Vicari et Simon Vogel

Secrétaire-gérant : Alain Chapuis

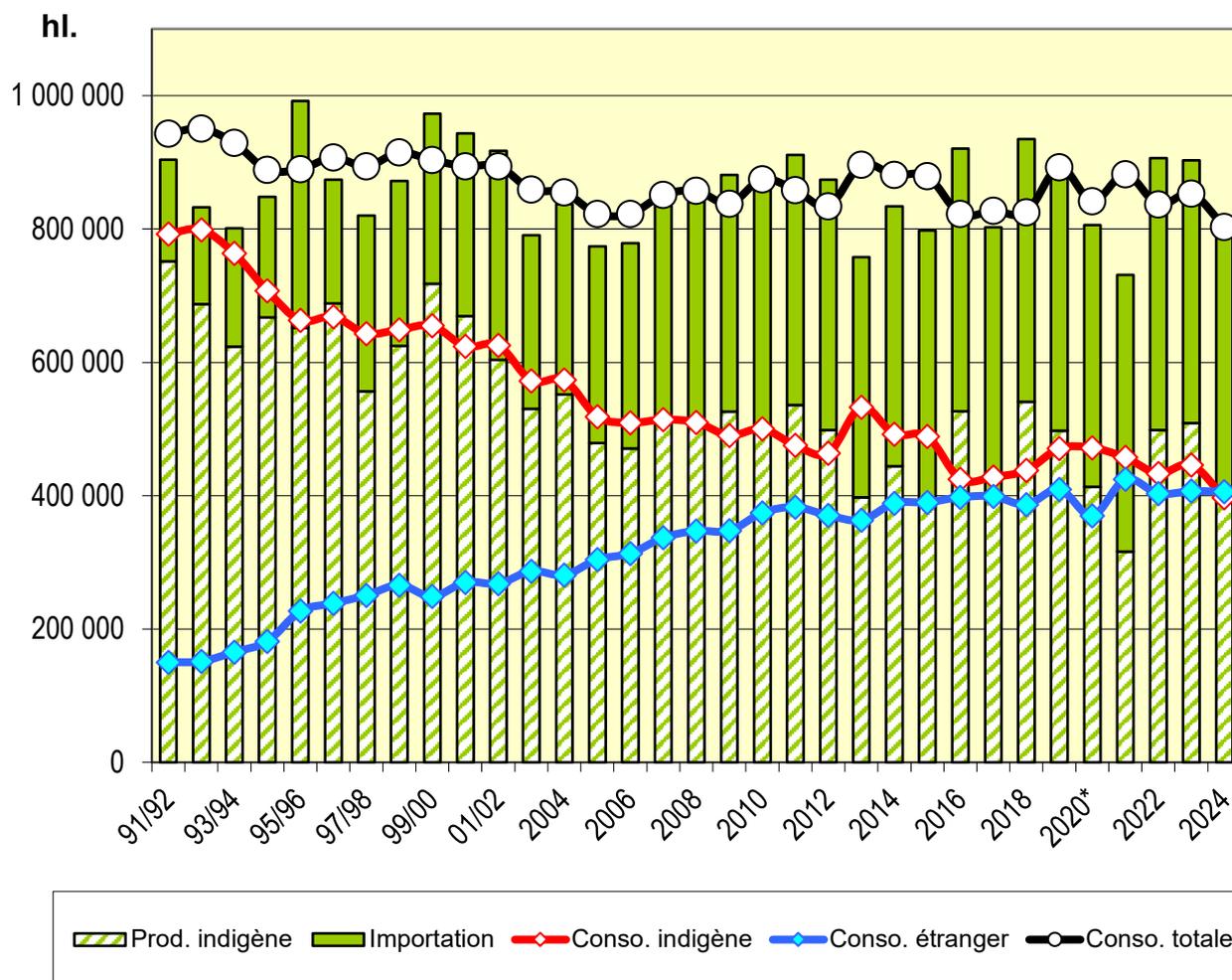
Organe de révision : Compta-Fisc Synergie Sàrl, Philippe Chopard

4. Consommation de vin :

En 2024, la consommation de vin en Suisse a fortement reculé, atteignant un total de 218,4 millions de litres, soit 18,6 millions (-7,9 %) de litres de moins qu'en 2023. Cette baisse se reflète à la fois dans les vins blancs (-5,9 %) et les vins rouges, vins rosés inclus (-9 %). Pour l'année 2024, la consommation de vins mousseux a également diminué de 2,5 % pour atteindre 22.8 millions de litres.

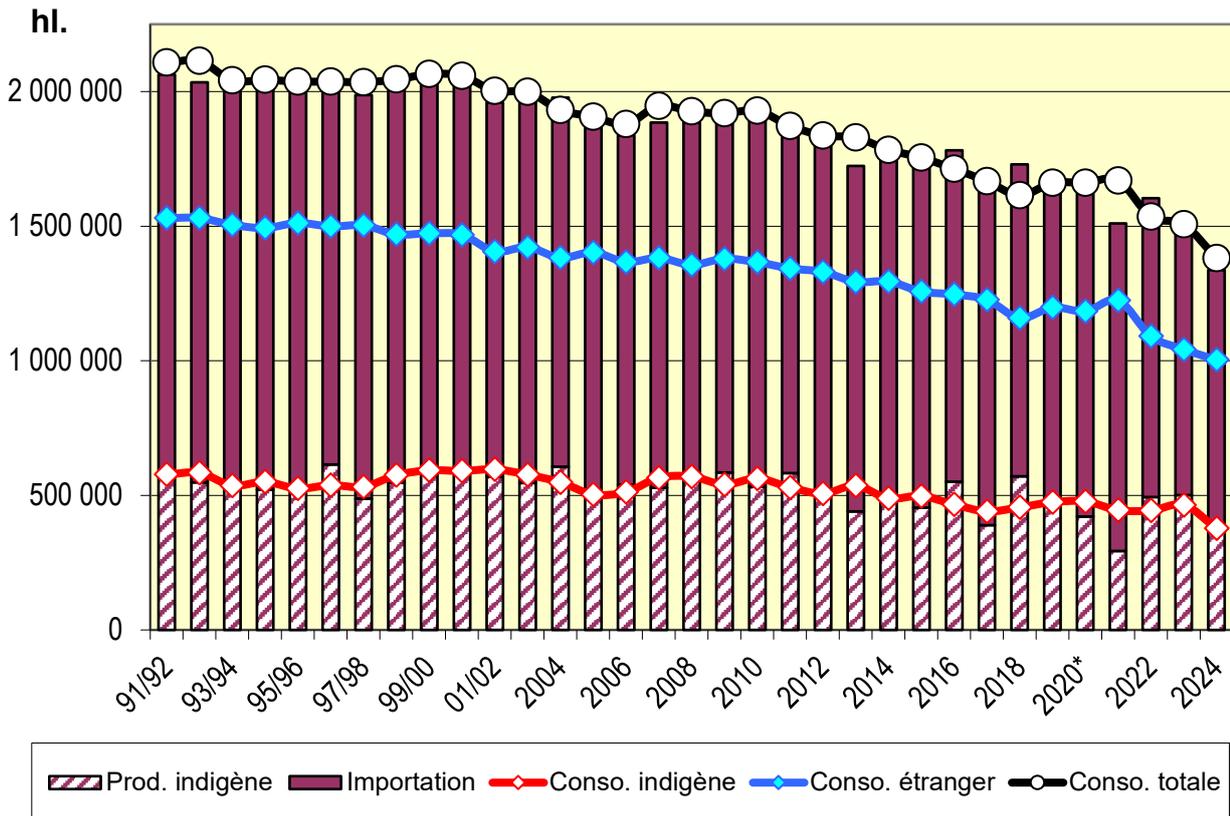
La consommation de vins blancs suisses a fortement diminué de 11 %, atteignant 39,7 millions de litres. En revanche, la consommation de vins blancs étrangers a légèrement baissé de 0,2 %, pour s'établir à 40,6 millions de litres. Concernant les vins rouges, la consommation de vins rouges étrangers a diminué de 3,7 %, soit une baisse de 3,8 millions de litres, pour atteindre 100,4 millions de litres. La consommation de vins rouges suisses a enregistré une forte baisse de 20,7 %, soit 9,8 millions de litres, pour s'établir à 37,7 millions de litres. La consommation totale de vins suisses a diminué conséquemment (-16 %) atteignant 77,4 millions de litres soit 14,7 millions de litres de moins qu'en 2023. En 2024, les vins suisses détenaient 35,5 % des parts de marché (-3,4 %).

Vin blanc



Source : OFAG

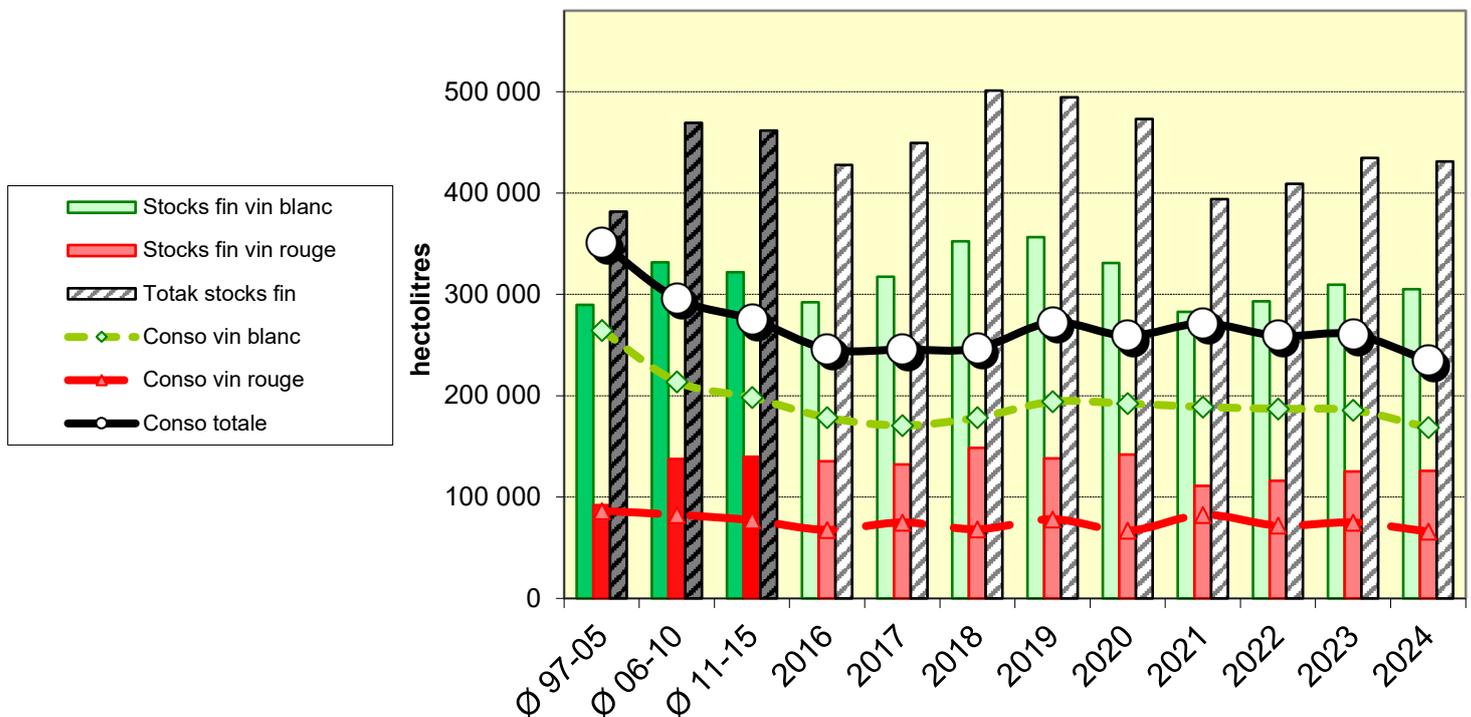
Vin rouge



Source : OFAG

Sur la plan vaudois, la consommation est aussi en fort recul.

Vin vaudois



En faisant la synthèse des différentes consommations de vin selon leur origine, on constate que la consommation de vins vaudois (rouge et blanc) est en forte baisse et que la tendance de la consommation des autres régions de Suisse est encore pire.

Comparatif 2023-2024 (en volume)

Nombre de bouteilles

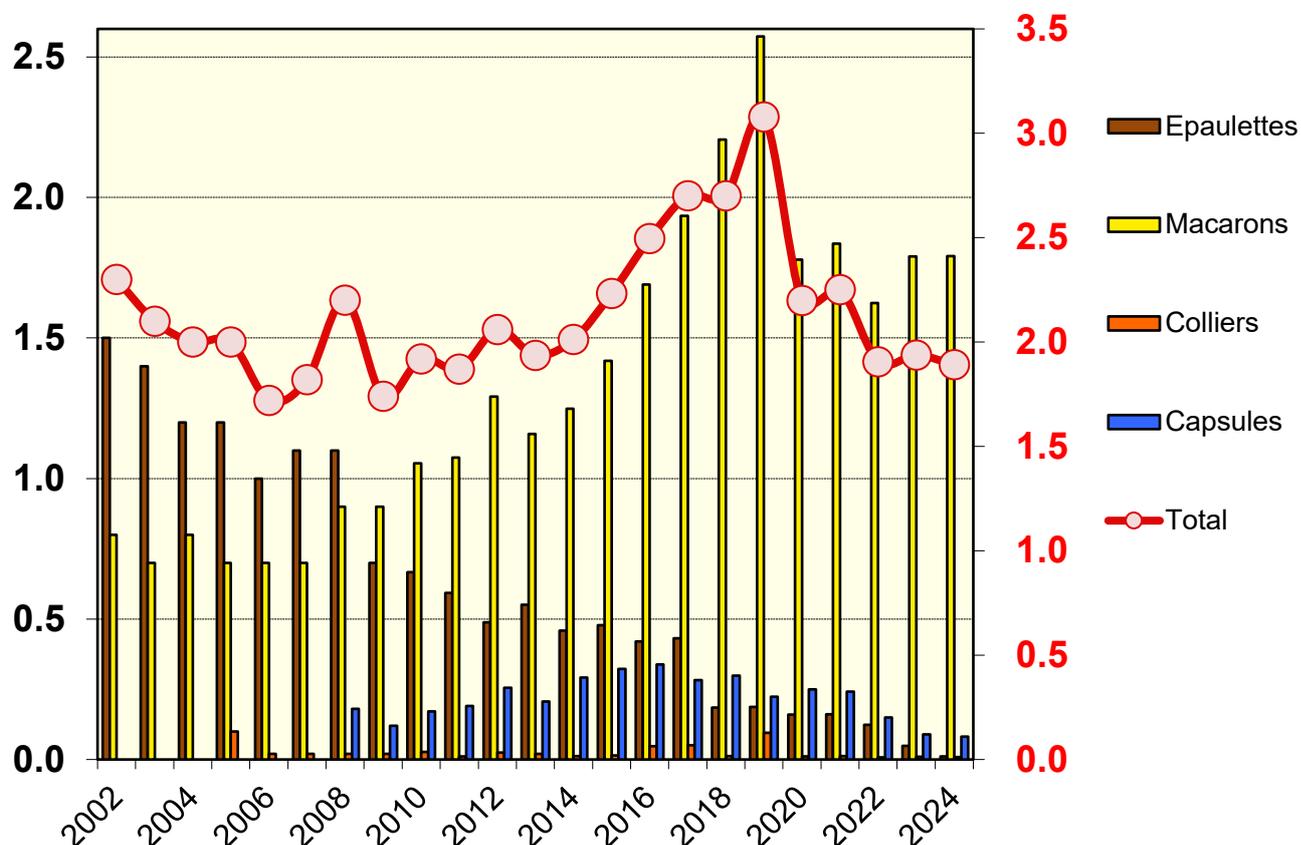
• Consommation vin totale	- 7.9%	
• Consommation vin blanc totale	- 5.9%	
• Consommation vin blanc suisse	- 11.0%	
• Consommation vin blanc étranger	- 0.2%	
• Consommation vin blanc vaudois	- 9.2%	2'270'000
• Consommation vin rouge totale	- 9.0%	
• Consommation vin rouge suisse	- 20.7%	
• Consommation vin rouge étranger	- 3.7%	
• Consommation vin rouge vaudois	- 11.9%	1'188'000

5. Vente de vignettes :

La vente de vignettes n'a pas connu la remontée espérée en 2024, malgré l'excellente qualité du millésime 2023. Depuis 3 ans, le niveau des ventes des vignettes est stable, mais reste bas.

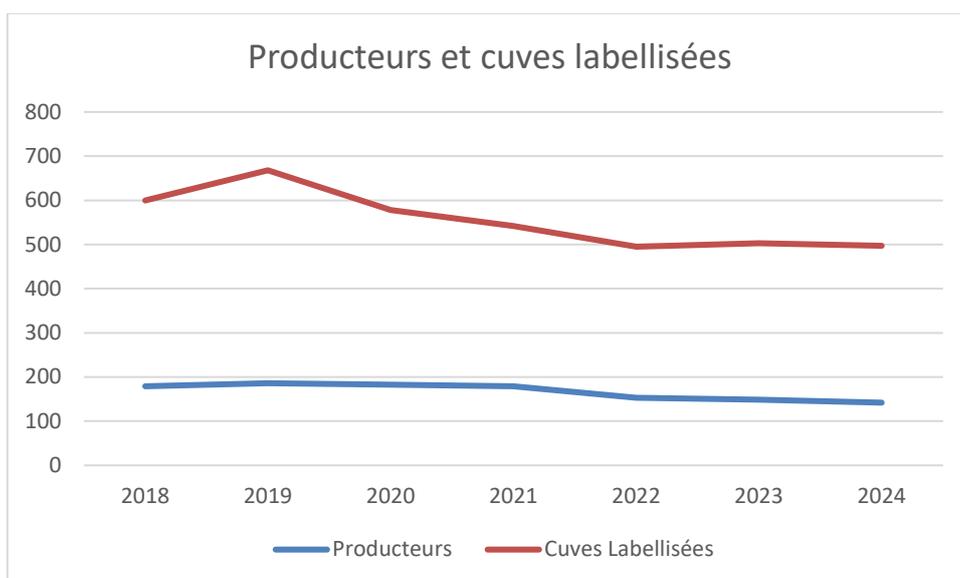
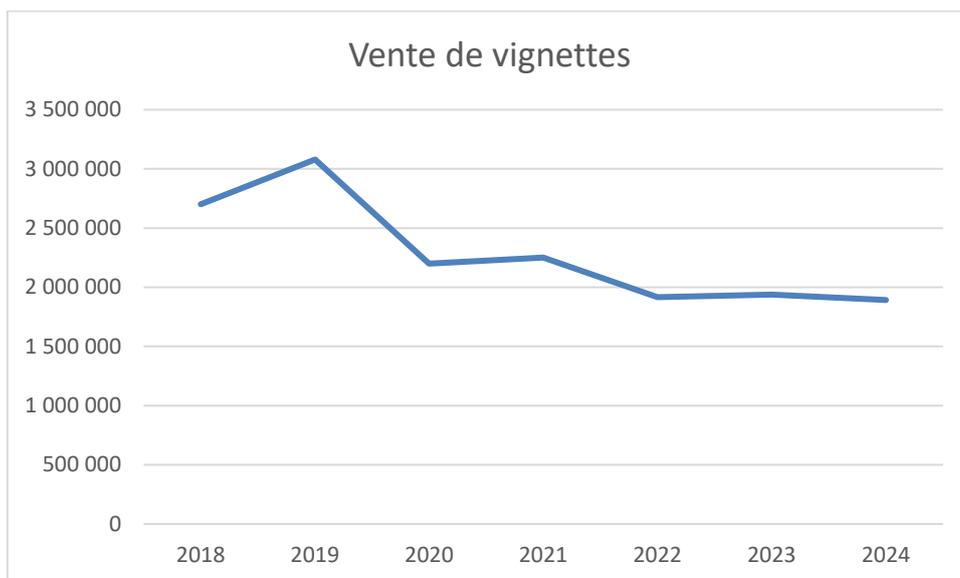
Voir le détail dans le graphique ci-dessous.

Vente de vignettes en millions

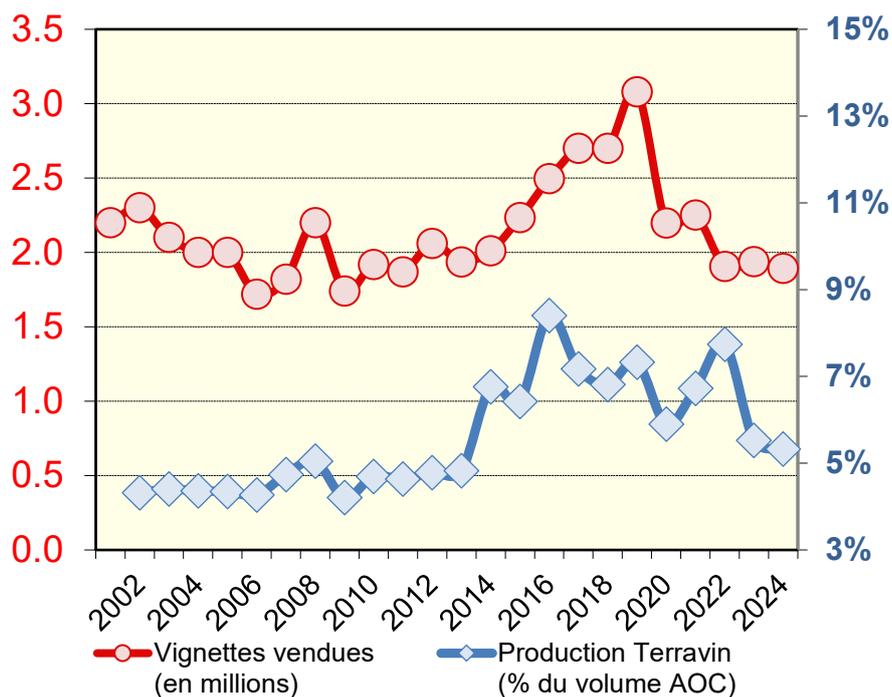


La moyenne des ventes de vignettes en 2024 est de 13'324. La médiane des ventes de vignettes est de 6000. Ce qui signifie que sur 142 producteurs labellisés, 71 commandent moins de 6000 vignettes.

En observant le détail du graphique ci-après, on constate que le nombre de lauréats *Terravin* reste plutôt stable depuis 3 ans, de même que les ventes de vignettes et le nombre de cuves labellisées. Cette situation est préoccupante dans la mesure où les millésimes 2022 et 2023, avec leur qualité et leur volume, auraient dû performer et engendrer des commandes importantes. Le millésime 2024, avec son volume plus faible, laisse malheureusement augurer une baisse du volume des ventes de vignettes.

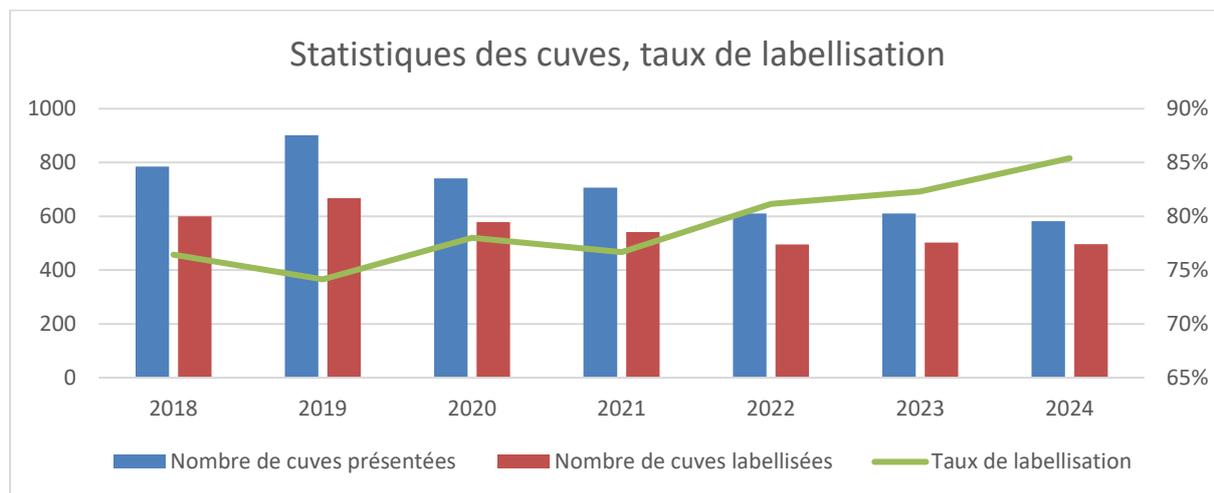


6. Part des vins labellisés :



La part du volume des vins labellisés *Terravin* en relation avec le volume AOC Vaud, qui avait atteint un sommet en 2016 avec un taux de labellisation de 8.4%, est retombé à 5.5%.

7. Statistiques générales :



La qualité des vins vaudois est en progression constante. A témoin le taux de labellisation (nombre de cuves labellisées en relation avec le nombre de cuves présentées) qui est de 85% (contre 76% il y a 6 ans). Cela montre les progrès fait par les vins vaudois et non la mansuétude des dégustateurs *Terravin*. En dépit de ce haut niveau de qualité, la surproduction mondiale, la baisse généralisée de la consommation d'alcool et les impacts prolongés de la pandémie ne font que cristalliser les problématiques structurelles auxquelles est confrontée notre branche.

8. Sélection pour l'obtention des mentions Premiers grands crus et Marque Escargot :

L'Office *Terravin* assure l'octroi de l'agrément annuel pour les Premiers grands crus depuis 2010. Depuis 2021, il garantit également la certification des deux gammes de crus pour la Marque Escargot. Afin de renforcer la différenciation entre les 2 gammes et éviter la confusion des clients, la gamme « Escargot Rouge Original » est devenue « Escargot Rouge » et la gamme « Escargot Rouge Sélection » est devenue « Escargot Or ».

Pour les Premiers grands crus, 24 échantillons présentés au-devant de la commission de dégustation ont été acceptés contre quatre qui ont été refusés une fois et un a été refusé deux fois.



Dossiers PGC déposés et traités

Années	Ø 2011-15	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Ø
Dossiers de base:	7	4	5	6	3	1	2	1	0	3	3
dont abandons/recalés:	4	0	5	4	2	1	1	0		1	2
Dossiers annuels:	27	32	33	35	36	38	38	38	31	30	34
dont renoncés/recalés:	4	3	0	4	10	9	5	6	4	6	

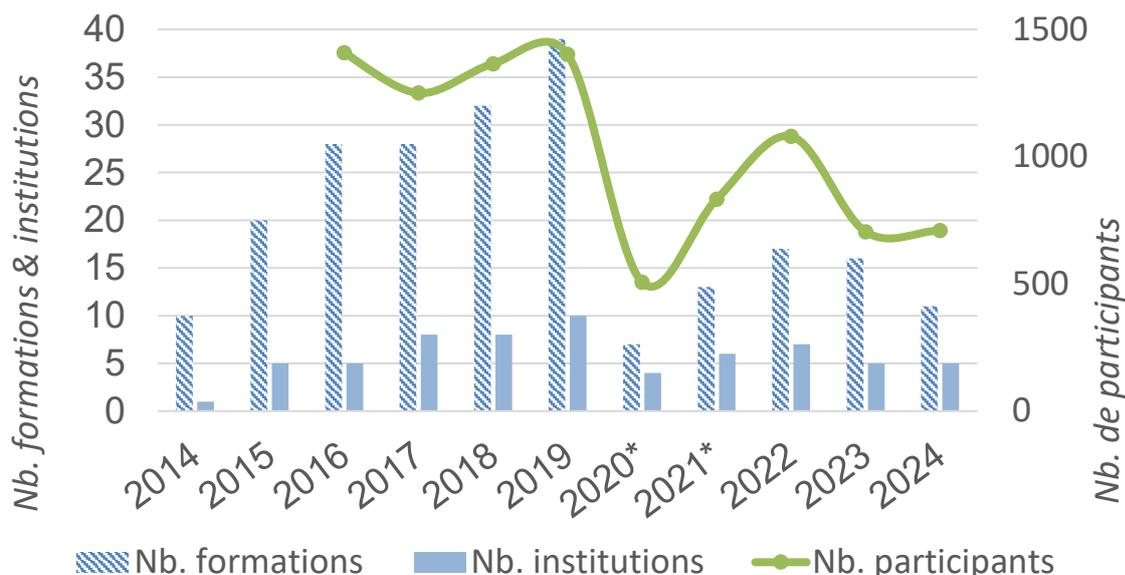
Pour la Marque Escargot, 17 candidats ont été certifiés. La quantité de la gamme « Escargot Rouge » est sensiblement la même que celle de la gamme « Escargot Or ».

		Marque Escargot			
Année		2021	2022	2023	2024
Gamme "Rouge" (anciennement "Original")		12	4	12	9
Gamme "Or" (anciennement "Sélection")		11	8	10	8
Total		23	12	22	17

9. Activités dans les écoles hôtelières avec nos partenaires : les fromages vaudois AOP :

En 2024, certaines formations ont redémarré alors que d'autres font l'objet de nouvelles négociations pour une reprise prochaine. L'intérêt des élèves et des directions des écoles ne faiblit pas en la matière.

Un grand merci à la DGAV pour son soutien dans ce cadre permettant aux élèves – dans leur grande majorité étrangers – de découvrir la qualité de nos produits du terroir. Le but étant de leur donner l'envie d'importer nos produits, lorsqu'ils sont revenus dans leurs pays d'origine, le plus souvent asiatiques.



* Période de pandémie COVID-19

10. Déménagement :

L'Etat de Vaud a résilié en été 2023 le bail de nos locaux de dégustation. Heureusement, nous avons pu conserver nos locaux « cellier » et « dépôt » au chemin de Grasset 1 à Marcelin. En revanche, les dégustations ont lieu depuis février 2024 dans les locaux du domaine de la ville de Morges (chemin de la Morgettaz 2).

Pour le vigneron qui présente ses vins, il n'y a pas de changement du lieu de livraison : c'est toujours au chemin de Grasset 1.

Notre loyer a cependant subi une augmentation.

11. Nouveau logo :

Le Conseil a travaillé à la création d'une nouvelle identité visuelle afin de moderniser l'image de *Terravin* en restant en phase avec les tendances actuelles en design et en parlant mieux à la nouvelle génération. Le Conseil était d'avis de revenir à un visuel qui appelle la valeur d'un label plutôt que d'une médaille d'or. Il renforce ce besoin à la suite du sondage qui a été lancé en 2022 auprès de tous les lauréats *Terravin* et dont le résultat démontre, à une majorité écrasante à plus de 95%, que les producteurs *Terravin* attendent cette évolution. Ce nouveau logo a été adopté à l'unanimité des membres du Conseil et a été présenté à l'assemblée générale du 6 mai 2025. Son lancement est prévu avec la mise en bouteille du millésime 2025.



Paudex, le 2 mai 2025